

Résumé Exécutif du Programme National – Papouasie-Nouvelle- Guinée

PROGRAMME ONU-REDD 5^{ème} RÉUNION
DU CONSEIL D'ORIENTATION

4-5 novembre 2010

Washington D.C., États-Unis



Conformément à la décision du Conseil d'orientation, le présent document a été imprimé en nombre limité afin de réduire au minimum l'impact des processus du programme ONU-REDD sur l'environnement et de contribuer à leur neutralité climatique. Les délégués sont priés d'apporter leurs propres exemplaires à la réunion. La plupart des documents de réunion du programme ONU-REDD sont disponibles sur Internet à l'adresse www.unredd.net.

**PROGRAMME DE COLLABORATION DES NATIONS-UNIES SUR LA RÉDUCTION DES ÉMISSIONS LIÉES À LA DÉFORESTATION ET À LA DÉGRADATION DES FORÊTS DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT
DOCUMENT DE PROGRAMME CONJOINTS**

Page de présentation

Pays : Papouasie-Nouvelle-Guinée

Intitulé du programme : Programme national conjoint ONU-REDD PNG

Résultat(s) escomptés du programme conjoint : D'ici 2013, la PNG dispose d'un système opérationnel de Mesure, Rapportage et Vérification permettant au pays de participer aux systèmes internationaux de REDD-plus pour protéger ses ressources environnementales et contribuer à des pratiques de subsistance durables parmi les communautés rurales.

<p>Durée du programme : 36 mois</p> <p>Date prévue de départ/fin : 1^{er} janvier 2011 – 31 décembre 2013</p> <p>Modalité(s) de gestion des fonds : canalisée ("pass through")</p> <p>Agent de gestion/administratif : Bureau MDTF/PNUD</p>	<p>Budget estimatif total :* 6 388 884 \$</p> <p>Dont :</p> <p>1. Budget financé : 6 388 884 \$</p> <p>2. Budget non financé : _____</p> <p>* Le budget estimatif total comprend les dépenses du programme et les dépenses indirectes d'appui</p>
---	---

Sources du budget financé :
Donateur... fonds multidonateurs ONU-REDD

Noms et signatures des contreparties nationales et des organismes des Nations Unies participantes

Ce document de programme conjoint doit être signé par les autorités de coordination nationales compétentes. La signature de ce document de programme conjoint engage pleinement tous les signataires – autorités de coordination nationales et organismes des Nations Unies – à la réalisation des résultats incombant à chacun d'entre eux tels que les expose le tableau 1 et tels que les détaillent les Plans de travail annuels.

Organismes des Nations Unies	Autorités de coordination nationales
<p>David McLachlan-Karr, <i>PNUD</i></p> <p><i>Signature</i></p> <p><i>Date et sceau</i></p>	<p>Dr. Wari Iamo</p> <p>Directeur exécutif, OCCD</p> <p><i>Signature</i></p> <p><i>Date et sceau</i></p>
<p>Jose Antonio Prado, <i>FAO</i></p> <p><i>Signature</i></p> <p><i>Date et sceau</i></p>	
<p>Angela Cropper, <i>PNUE</i></p> <p><i>Signature</i></p> <p><i>Date et sceau</i></p>	

1. Résumé exécutif

Le Programme ONU-REDD a été créé en 2008 pour aider les pays forestiers tropicaux à établir un régime de REDD juste, équitable et transparent. La Papouasie-Nouvelle-Guinée (PNG) est l'un des neuf pays pilotes de la phase initiale du Programme ONU-REDD. La proposition de Programme national conjoint (PNC) de la PNG se fonde sur le projet de PNC 2009 qui avait reçu l'aval de principe du Conseil d'orientation. Il vise à aider le gouvernement de la PNG à intensifier ses efforts de préparation de la REDD et met fortement l'accent sur l'élaboration d'un système de Mesure, Rapportage et Vérification (MRV) pour la PNG, nécessaire complément aux efforts nationaux de la PNG dans la lutte contre le changement climatique.

La PNG a ouvert la voie dans la lutte mondiale contre le changement climatique, en particulier en proposant des mesures pour saisir les opportunités de réduction de carbone offertes par la préservation et la gestion durable des forêts tropicales, c'est-à-dire par l'intégration du concept de REDD-plus dans les négociations internationales. Nationalement, la PNG œuvre également à atténuer les émissions de gaz à effet de serre. La Vision 2050 adoptée par le pays préconise un développement économique sobre en carbone, afin de multiplier par trois le PIB par personne d'ici 2030, tout en maintenant l'objectif ambitieux d'une neutralité carbone nette d'ici 2050.

Afin d'atteindre cet objectif, la PNG a consenti des efforts importants au cours de l'année passée en faveur du projet climatique national :

- Récemment créé, le Bureau du changement climatique et du développement (OCCD) fournit une structure institutionnelle pour coordonner les activités de lutte contre le changement climatique en PNG. Il appuie la Commission nationale sur le changement climatique, qui mobilise l'ensemble du gouvernement, dans l'orientation de la politique en matière de changement climatique et rend directement compte au Premier ministre.
- Une Stratégie pour un développement respectueux du climat (CCDS) fixe la direction stratégique de l'action de la PNG contre le changement climatique à l'échelon national, en privilégiant fortement la REDD-plus. Les principales composantes du projet de CCDS et le processus de consultation multipartite ont été entérinés par le Conseil national exécutif (CNE). La CCDS devrait être finalisée et livrée dans sa forme définitive dans le cours de l'année.
- Un Plan d'action provisoire fixe les priorités immédiates guidant les activités pour les 6-12 prochains mois, durant l'achèvement de la CCDS.
- Ces travaux encadrent les efforts qui seront déployés dans les mois et années à venir, au cours desquels le GoPNG s'emploiera à mettre en oeuvre un développement respectueux du climat, comprenant en particulier les activités suivantes liées à la préparation de la REDD-plus :
- L'atténuation résultant des activités REDD-plus doit être intégrée dans la planification nationale de développement et les politiques devront être examinées à l'aune de leur compatibilité au climat.
- Des recherches et analyses plus poussées seront nécessaires dans certains domaines, comme la mise en place d'un inventaire exhaustif des gaz à effet de serre.
- Aux fins des activités de préparation à la REDD, les institutions impliquées devront être dotées de nouvelles capacités.
- Les programmes pilotes seront chargés de renforcer la base de connaissance, d'identifier les dispositifs institutionnels les plus concluants, de tester les nouvelles politiques et de renforcer les capacités.
- Un vaste exercice de consultation devra être lancé auprès des communautés et propriétaires locaux sur des éléments cruciaux de la Stratégie, en particulier les mécanismes de partage des avantages.
- Un système de Mesure, Rapportage et Vérification (MRV), un mécanisme de décaissement des fonds et des modèles de partage des avantages seront également nécessaires, garantissant une allocation équitable des avantages aux propriétaires des ressources.